

# Le Mag

Magazine municipal de La Souterraine

#19

2<sup>er</sup> semestre 2023

# DE LA SOUT

**ENVIRONNEMENT**



ICI COMMENCE  
LA MER.  
NE RIEN JETER !



2



3



4



5



6



7



1

# En images

Couverture Environnement / 1 Feu d'artifice / 2 Fresque Historique de Bridiers / 3 Répétition de Bridiers avec TF1 / 4 Réunion de quartier bureau 1 / 5 Sentier des maçons 2023 / 6&7 Carrefour des associations / 8 Soirée Gala du Jumelage / 9 Inauguration d'un banc du jumelage /



8



9



10



13



11 12



14



15 17



16

10 Festival des limousines / 11 Concours national limousin 2024 /  
 12 Exposition des peintres de la porte Saint-Jean / 13 Cérémonie du 14 juillet /  
 14 Concert du 14 juillet à Bridiers / 15 Basket Club de La Souterraine tournoi U11 /  
 16 Jazz à La Sout' / 17 Clôture Design Week / 18 Carte postale Journées Européennes du  
 Patrimoine à Bridiers / 19 Marché de Producteurs avec les Gueules sèches / 20 Opération de  
 ramassage de déchets



18 19



20

**Responsable de la rédaction :**  
Étienne Lejeune

**Rédaction :** Étienne Lejeune,  
Patrice Filloux, Fabienne Luguët,  
Julien Delanne, Karine Nadaud-  
Montagnac, Bernard Audousset,  
Patricia Moutaud, Sébastien  
Vitte, Marie Auclair-Decoursier,  
Brigitte Jammot, Bernard Allard,  
Delphine Delaïde, Jean-  
Noël Pinaud, Pôle animation,  
Services Techniques, PAS'S,  
Marine Toupinier, Yann Boyer,  
Véronique Alonzo, Jean-Michel  
Bienvenu, Christophe Macoin,  
Florian Baret, Vincent Bellet, La  
Montagne.

**Crédits photos :**  
Pôle animation, C.C.A.S.,  
PAS'S, Micro-Folie, associations  
sportives, services techniques,  
Marine Toupinier, ABC, Jean-  
Michel Bienvenu, Festival des  
Limousines, Freepik.

**Administration :**  
Directrice Générale des Services  
Delphine Delaïde

Directeur de cabinet  
Jean-Noël Pinaud

**Mise en page :**  
Olivia Chatenet

**Impression :**  
AgiGraphic  
Tél. 05 55 63 22 58

## **Infos Pratiques**

Mairie de La Souterraine  
1, rue de l'Hermitage  
23300 La Souterraine  
Tél. 05 55 63 97 80  
Fax 05 55 63 97 99  
www.lasouterraine.fr

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00.

**Édito** ..... p.5

**Finances** / Patrice Filloux ..... p.6

**Sport & Santé** / Fabienne Luguët ..... p.7

**Social** / Julien Delanne ..... p.8

**Économie & Commerce** /  
Karine Nadaud-Montagnac ..... p.9

**Travaux & Urbanisme** /  
Bernard Audousset ..... p.10

**Personnel** / Patricia Moutaud ..... p.11

**DOSSIER** ..... **p.12**

**Culture & Patrimoine** / Sébastien Vitte... p.14

**Scolaire, Enfance & Jeunesse** /  
Marie Auclair-Decoursier ..... p.15

**En Bref** ..... p.16

**Portrait d'un sostranien** ..... p.20

**Répertoire utile** ..... p.21

**Tribune libre** ..... p.22

# Le temps d'un été À LA SOUTERRAINE !



**L'**année 2023 est une année très difficile, particulièrement marquée par l'inflation qui touche de plein fouet l'ensemble de la population et surtout les plus fragiles. Comme vous le savez notre collectivité n'échappe pas à cette situation et les prix (en particulier ceux de l'énergie) rendent périlleux la gestion municipale.

Il existe cependant des raisons d'espérer, et à La Souterraine nous en avons !

**Il existe cependant des raisons  
d'espérer, et à la Souterraine  
nous en avons !**

Les bonnes nouvelles se succèdent et la saison estivale en est un bon exemple. Le tourisme ne cesse d'augmenter et notre territoire attire toujours plus de curieux et de passionnés de notre belle cité. En témoigne ce mag qui fait le bilan de la saison d'été avec par exemple :

la réussite toujours croissante des Marchés de Producteurs de Pays, la fréquentation remarquable de nos lieux culturels, les bons résultats de beaucoup de nos commerçants...

Engagée par nature, notre ville a su, encore une fois, tirer profit de la situation et continuer à avancer !

**Etienne LEJEUNE**

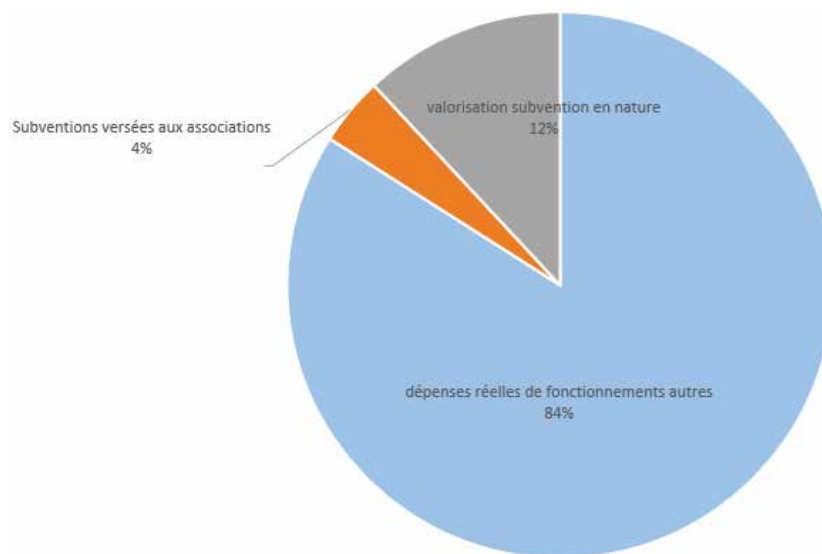
Maire de La Souterraine  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays Sostranien

# SUBVENTIONS ASSOCIATIVES ET VALORISATION DES MISES À DISPOSITION

**L**a ville de La Souterraine bénéficie d'un tissu associatif riche qui dynamise la vie de la cité et propose une offre d'activités variées.

Pour accompagner cette diversité, la municipalité est toujours très engagée auprès des citoyens à travers l'aide apportée aux associations. L'existence d'un service dédié auprès des associations : le « PAS'S » témoigne de l'importance que voue la municipalité envers les différents acteurs de la vie civile.

Les subventions peuvent être constituées d'une part numéraire et d'une part en nature. Les contributions effectuées par une autorité publique à titre gratuit ne sont pas dépourvues de toute valeur et doivent utilement faire l'objet d'une valorisation qui s'inscrit dans une démarche de transparence de l'utilisation des fonds publics. Cette valorisation



permet aux organismes qui en bénéficient de faire état de leurs ressources au regard de leurs activités.

Comme l'exige le Code Général des collectivités territoriales (CGCT), les sommes versées et les avantages en nature sont retranscrits dans l'annexe IV B1.7 du compte administratif 2022.

Les subventions versées aux associations représentent une

somme de 252 382 €

Les avantages en nature sont composés de la valorisation de l'utilisation des équipements gymnase, salle, tente, chaises, barrières, minibus... Cette valorisation représente 743 057 €.

Exemple pour une association sportive (voir tableau ci-dessous) :

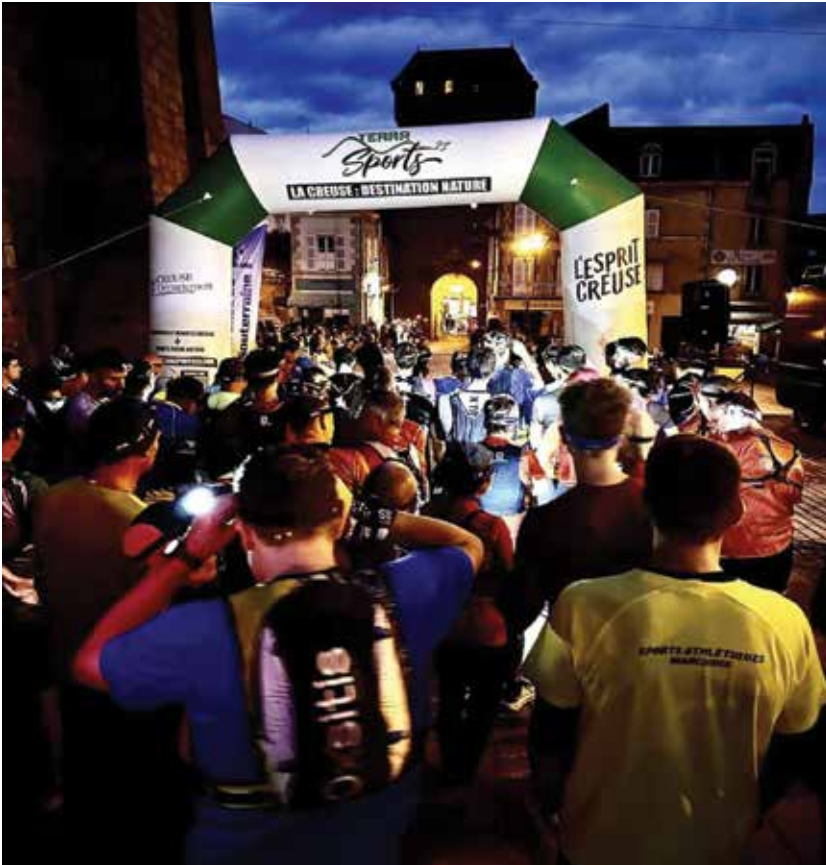
Subvention versée : 1 500 €

Subvention en nature : 7840 €

	Prix unit.	Quantité	Semaines	Total
Gymnase la Parondelle 6 h par semaine	30,00 €	6	40	7 200,00 €
Manifestation : 2 tentes 4X4	80,00 €	2		160,00 €
Utilisation du bus	120,00 €	4		480,00 €
<b>TOTAL VALORISATION</b>				<b>7 840,00 €</b>

# Rentrée sportive

## SPORTEZ-VOUS BIEN !



**L**a fin de saison sportive s'est faite tout début juillet pour tous les clubs mais la période estivale est le moment de préparer la suivante tant aussi bien du côté des clubs que du côté de la collectivité pour faire les entretiens des structures nécessaires à la sécurité et la bonne pratique pour tous. Le contexte climatique et environnemental est forcément pris en compte pour toutes les interventions, réparations, changements.

La vie sportive dans notre cité est intense tant par le nombre d'activités possibles, que d'événements proposés par nos associations sportives sostraniennes. Lors du précédent numéro, nous vous avons parlé des événements du

premier semestre 2023. A ce jour, beaucoup d'événements se sont déroulés pendant la période estivale ou vont se dérouler au cours du dernier trimestre.

Nous avons pu voir les sports présents lors de la Fresque de Bridiers avec le cyclisme, la boxe, le marathon, l'escrime... et notamment la participation de beaucoup de bénévoles évoluant dans les clubs de notre ville (voire de Guéret pour les sports non représentés à La Souterraine) et ainsi faire « rayonner » notre ville notamment dans un reportage diffusé au plan national.

La rentrée sportive s'est faite avec le Carrefour des Associations, une journée autour des JO organisée par le service PAS'S (Pôle Associatif

et Sportif Sostranien) avec des défis sportifs accessibles à tous dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 et la présence de la Maison Sport Santé. Lors du Carrefour, vous a été présentée l'application Intramuros, un outil au service des associations, n'hésitez à vous l'approprier !

Septembre, c'est le mois des ajustements pour chaque activité mais, dès les mois suivants, les événements vont se succéder et faire vivre notre ville à l'heure sportive.

En septembre, le Vélo Club a relancé le Sentier des Maçons avec une belle participation de VTT mais aussi de randonneurs ou coureurs soit 220 participants. Un événement collaboratif puisque plusieurs associations étaient présentes dont Moto Verte qui ouvre les chemins et veille à la sécurité de tous les pratiquants des sentiers.

Dès le mois d'octobre, une belle manifestation d'envergure fait de La Souterraine une ville dynamique et sportive : la Cazinight avec un départ sous la Porte Saint-Jean où, là encore, sont associés sport et culture. En novembre, nous continuerons avec notre rendez-vous annuel du Gala de Boxe, un club qui est en pleine expansion. Les divers championnats sont aussi de retour (football, rugby, hand, basket, tennis de table, tennis...).

Les éducateurs, les encadrants transmettent leurs savoir-faire, leurs expériences et des victoires sont déjà engrangées. Au travers de toute cette diversité de pratiques sportives, les associations sostraniennes font briller des valeurs de solidarité, de partage et de convivialité. Alors, nous ne pouvons que souhaiter une belle saison 2023 / 2024 à toutes et tous.

# Les associations caritatives EN PREMIÈRE LIGNE DE LA CRISE ALIMENTAIRE



s'inquiètent elles aussi de la situation et s'interrogent sur leur capacité à maintenir le même niveau d'aide aux plus fragiles d'entre-nous. Malgré un soutien renouvelé et renforcé de l'équipe municipale, nos associations locales ont besoin de nous toutes et tous pour faire face à cette crise sans précédent.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, ne serait-ce que ponctuellement, ou faire des dons alimentaires lors des prochaines campagnes de collectes, vous pouvez contacter nos associations. Parce que c'est ensemble que nous réussirons à relever les défis de demain.

Comme nous pouvons le constater, l'explosion du coût de la vie frappe chacune et chacun d'entre-nous dans notre quotidien. Alors, certes on parle beaucoup de l'envolée des prix de l'énergie mais on a tendance à trop oublier, notamment dans le discours du gouvernement, l'impact que cette inflation sur l'ensemble de nos dépenses essentielles notamment celles liées à l'alimentation : +14,4% d'augmentation en un an pour le panier alimentaire moyen.

C'est dans ce contexte que les associations caritatives sostraniennes doivent faire face à une forte augmentation des demandes d'aides alimentaires d'urgence. En effet, le constat est partagé par l'ensemble des responsables et bénévoles, il est de plus compliqué d'assurer la distribution de cette aide à destination des plus fragiles d'entre-nous.

Pour exemples voici quelques chiffres clés :

## Les Restos du Cœur

Voir graphique ci-dessous.

## Le Secours Populaire

Les équipes du Secours Catholique et de La Croix Rouge Française

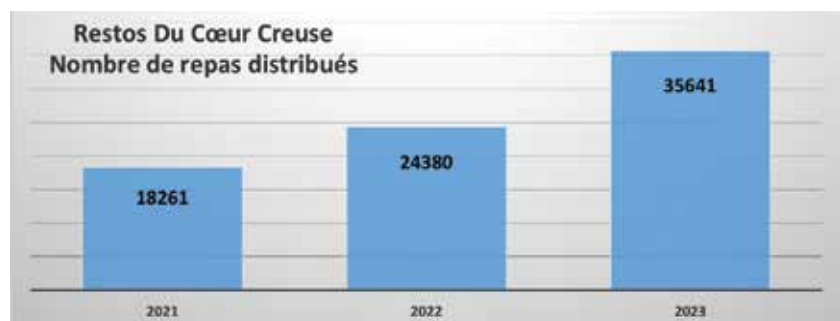
## Contacts :

Secours Populaire 05 55 63 96 68

Secours Catholique 05 55 63 71 47

Croix Rouge 05 55 63 80 31

Resto du Cœur 05 55 89 73 61



# UNE SAISON ESTIVALE DYNAMIQUE



## **Les Marchés de producteurs : encore une belle réussite pour cette saison 2023**

Les mercredis soir des mois de juillet et août, la place d'Armes a accueilli les Marchés de Producteurs locaux. En moyenne, 600 à 700 consommateurs (touristes et sostraniens) sont venus se restaurer sur place chaque semaine.

Organisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, une vingtaine de producteurs ont assuré la vente de repas et produits locaux. Une programmation musicale de

qualité était aussi proposée chaque mercredi soir en partenariat avec le Centre Culturel Yves Furet.

## **La brocante annuelle de l'Union des Commerçants de La Souterraine (UCLS)**

L'UCLS a organisé en centre-ville sa brocante annuelle le samedi 5 août, avec l'aide logistique de la mairie. L'association a reçu 148 bulletins d'inscriptions d'exposants, qu'ils soient professionnels et particuliers. De nombreux commerçants de la ville ont installé des stands

devant leur magasin. Afin d'assurer l'ambiance musicale, deux bandas/fanfares ont déambulé dans les rues une bonne partie de la journée.

Malgré un temps incertain, la brocante fut une belle réussite et il a été comptabilisé plus de 500 visiteurs sur la journée à Micro-Folie.

## **Les Rencontres Nationales Village Étape**

Les 27 et 28 septembre, La Souterraine, adhérente Village Étape, a participé aux travaux des Rencontres Nationales Villages Étapes à Limoges.

L'occasion d'échanger avec les autres membres du réseau ainsi qu'avec l'équipe de la Fédération Française Villages Étapes. En présence des officiels Haut-Viennois, une séance plénière avec Conseil d'Administration et Élection du Bureau s'est tenue à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine / Site de Limoges, prolongée le lendemain par une conférence et table ronde sur le thème : « Renforcer l'attractivité de son centre-bourg pour réenchanter l'expérience du visiteur » suivie d'un déplacement sur Magnac-Bourg pour le déjeuner de clôture.



# Continuité et fins DE CHANTIERS

## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC / RUE FERNAND VILLARD

Ces travaux, démarrés il y a plusieurs mois, sont réalisés par le SDEC (Syndicat Départemental des Energies de la Creuse) pour le compte de la commune. Ce chantier arrive à sa fin, une fois terminé, il sera réalisé une reprise de la chaussée.



## RÉSEAU DE CHALEUR

Une chaufferie bois est dorénavant installée à proximité de la mairie. Ce réseau de chaleur desservira : la mairie, la salle des fêtes rue du coq, l'ancienne mairie, la maison anciennement occupée par l'ALEFPA (jouxant l'ancienne mairie) plus une réservation pour le bâtiment St Joseph.

Le budget s'élève à 735 004,77 € avec un total de subventions de 80 % (588 003,82 €), le reste étant à la charge de la collectivité : 147 000,95 €.

L'alimentation en plaquettes s'élèvera à 26 000 € par an.

La fin des travaux et la mise en service sont programmées pour octobre prochain.

## TRAVAUX RÉSEAU EAU POTABLE

Le programme de traitement des eaux de source de la commune par neutralisation au château

d'eau de Bridiers est en cours.

- Remontée de l'eau des captages de la station de pompage du Poirier, ce qui représente 6,5 km de réseau,

- Nouvelle connexion des captages des sources de Saint-Agnant-de-Versillat au château d'eau de Bridiers, lieu où chaque commune (Saint-Agnant-de-Versillat et La Souterraine) possède chacune un réservoir, avec un traitement commun à toutes ces sources.

Le budget de ce projet s'élève à 1 650 204,08 €, la part de la commune est de 1 242 139,58 €, les 408 064,50 € restants sont à la charge de Saint-Agnant-de-Versillat et du SIAP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Gartempe / Sédelle).

**Concernant les fuites sur le réseau principal, si vous constatez à votre domicile une baisse de pression au robinet, merci de contacter directement la SAUR ou de prévenir les Services Techniques au 05 55 63 98 30.**

## CADRE DE VIE ET MOBILITÉ

À l'occasion du Salon des Élus de la Creuse 2023 organisé par l'AMAC (Association des Maires, des Élus communaux et Intercommunaux de la Creuse), s'est déroulée la remise des victoires de l'investissement local à 7 lauréats : la ville de La Souterraine a été récompensée en particulier pour les travaux d'aménagements du Boulevard Mestadier, favorisant les différentes mobilités.

# Interview :

## AGENTS DU SERVICE RESTAURATION, ENTRETIEN DES LOCAUX



service sont mobilisés pour encadrer les enfants dans les cantines et les cours de récréation.

### **Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier ?**

*Nous nous occupons des enfants à la cantine, nous tentons de poursuivre et compléter leur éducation pour tout ce qui touche au repas. Nous sommes très soucieux de leur bien-être et passons beaucoup de temps à les écouter, le moment de la pause méridienne est propice aux conversations avec les enfants. De nos jours, la quasi-totalité des enfants mangent à la cantine (ndlr 85 % des effectifs), il faut donc être au top pour leur rendre la meilleure qua-*

*lité de service, la cantine doit fonctionner coûte que coûte ! Nous nous efforçons également d'obtenir le meilleur niveau de propreté et d'hygiène des locaux pour les usagers.*

### **Quelles sont les plus grandes sources de satisfaction que vous apporte votre métier ?**

*En premier lieu, voir les enfants heureux lorsque nous organisons des petits événements comme les gâteaux d'anniversaire ou les repas à thèmes (Halloween, Noël, Mardi Gras...). Nous travaillons sur d'autres projets depuis peu et c'est un vrai plaisir de les voir aboutir (anti-gaspillage, tri des déchets). Nous participons également aux réflexions d'amélioration des menus en partenariat avec la cuisine centrale de la cité scolaire. Quand arrive les grands nettoyages d'été, nous éprouvons aussi une certaine satisfaction quand tous les locaux sont parfaitement propres !*

### **Souhaitez-vous passer un message aux usagers ?**

*Nous faisons de notre mieux pour accueillir vos enfants, toujours dans la bienveillance. Nos conditions de travail ont évolué, les enfants que nous accueillons sont maintenant parfois très jeunes et n'ont pas toujours l'autonomie requise pour évoluer en collectivité mais nous nous formons tous les ans pour être de meilleurs professionnels et répondre aux attentes de la société actuelle. Nous souhaitons que nos métiers soient mieux reconnus et respectés !*

**T**ravaillant dans l'ombre, trop souvent oubliés, ils représentent pourtant une grosse partie des effectifs de nos collectivités territoriales et leurs missions sont indispensables au bon fonctionnement du service public.

La Commune de La Souterraine compte 23 agents intervenant sur la restauration scolaire et l'entretien des locaux. Ils sont répartis sur 3 sites principaux, mais également sur d'autres sites selon les besoins. Pendant la pause méridienne, tous les agents du

# DOSSIER

## Ecole RENTRÉE SCOLAIRE 2023

**L'**éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public. Depuis les années 1980, l'État a engagé une opération de décentralisation des compétences qui renforce le poids des collectivités territoriales. La commune, le département et la région participent au fonctionnement du service public de l'éducation.

A La Souterraine, ces 3 niveaux de compétence travaillent de concert avec une offre allant de la Toute Petite Section à BAC+5.

La commune de La Souterraine accueille sur son territoire des élèves de la Toute Petite Section jusqu'au niveau Master.

Les écoles maternelles et élémentaires sont propriétés de la commune. La Cité Scolaire est gérée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'Institut Médico Educatif de la Roseraie est également présent sur le territoire communal et accueille jusqu'à 131 enfants et adolescents. Sa mission première est d'apporter un accompagnement spécialisé et global aux enfants et adolescents en situation de déficience intellectuelle qu'il accueille. Elle se veut donc variée et complète : éducative, scolaire, médicale, psychologique, rééducative et sociale. Cet Institut Médico-Educatif aide les personnes qu'il accompagne à se construire dans leur quotidien mais également en société, en tenant compte de leurs spécificités. Ainsi, il se

compose d'un Institut Médico Pédagogique (IMP), d'un Institut Médico-Professionnel (IMPRO) et d'une Unité Autisme.

Pour cette rentrée 2023, les écoles de la commune ont accueilli :

- 120 enfants en Maternelle répartis sur l'école Maternelle Jules Ferry et l'école Fossés des Canards. 6 enseignantes sont présentes sur les 2 écoles, accompagnées de 5 ATSEM et 1 apprentie en CAP Petite Enfance.

- 225 enfants en Élémentaire répartis sur l'école Élémentaire Jules Ferry et le groupe scolaire Tristan L'Hermite. Ce dernier comprend aussi 2 classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) pour les élèves en difficultés et une classe spécifique pour les enfants allophones. 12 enseignants travaillent à Tristan L'Hermite et 5 à Jules Ferry Élémentaire.

De nombreux AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de

Handicap) sont présents sur les quatre écoles pour aider au quotidien les enfants à besoins éducatifs particuliers. Certains accompagnent également les enfants sur la pause méridienne.

- 14 classes au Collège (dont une SEGPA -Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté- avec une classe de chaque niveau) qui accueille 420 élèves. Le collège fait partie intégrante de la Cité Scolaire Raymond Loewy.

- La structure pédagogique du lycée Raymond Loewy, labellisé lycée des Métiers du Design et des Arts Appliqués s'articule autour d'un ensemble de sept spécialités couvrant les vastes domaines des humanités, des sciences, des sciences économiques pour la voie générale et de la filière STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués) pour la voie technologique. Le Lycée accueille 324 élèves en pré-bac.



- Le pôle Design accueille 235 étudiants en post-bac, de toute la France, et propose un DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) assorti de quatre mentions : Espace « design responsable : territoire, société & patrimoine », Graphisme « objets graphiques », Matériaux « textile responsable, éthique, prospectif & innovant : du matériau à l'objet » et Objet « design : usages, scenarii, sens et prospection » et un DSAA (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués) Design éco-responsable qui accueille des

étudiants de trois spécialités : Espace, Graphisme, Produits.

Lors de la journée de rentrée, le 1<sup>er</sup> Adjoint et l'Adjointe en charge des affaires scolaires, accompagnés de la Directrice Générale des Services et du Responsable du service des affaires scolaires ont rendu visite aux 345 élèves des écoles de la commune. L'occasion de souhaiter une bonne rentrée, ainsi qu'une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants et aux agents qui interviennent au

quotidien dans les écoles. Les agents communaux réalisent l'entretien des locaux, le service à la cantine, la surveillance de la pause méridienne ainsi que l'accompagnement lors du transport le matin et le soir. Ils sont à pied d'œuvre tout l'été pour que la rentrée se passe au mieux et que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions. La commune prend en charge les fournitures scolaires des élèves des écoles maternelles et élémentaires.

La commune est également présente lors de la journée de rentrée des étudiants de la Cité Scolaire. Cette année a été l'occasion de tester une nouvelle formule, plus complète, pour accompagner au mieux l'arrivée et l'installation des nouveaux étudiants. A l'initiative de la PEP'S 23 et en partenariat avec la Cité Scolaire Raymond Loewy, les étudiants de première année de DSAA et DNMADE ont pu découvrir Micro-Folie et le centre-ville (visite guidée par le service Tourisme de la Communauté de Communes), visiter la Maison du Patrimoine et participer à un temps d'échange à la Maison de l'Emploi et de la Formation avec les différents partenaires (Communauté de Communes, Mairie, PEP'S, MEF, Région Nouvelle-Aquitaine et Evolis 23).



# Un été sous le signe de LA VALORISATION DU PATRIMOINE SOSTRANIEN



L'hiver dernier, les services techniques de la mairie ont créé un espace que nous avons nommé «Crypte et Patrimoines Sostraniens». Il était important pour nous de valoriser les fouilles archéologiques menées à Bridiers depuis 4 ans par Florian BARET et le chantier école de l'Université de Tours et de conserver « in situ » les découvertes.

Nous avons engagé un remaniement de la crypte afin que les visiteurs et les sostraniens redécouvrent la richesse patrimoniale de la ville. Vous avez pu y découvrir de nombreuses pièces d'exception, notamment sur la période gallo-romaine mais aussi sur la période médiévale.

Ce lieu central et original est en fait un merveilleux cadre d'exposition. À noter que depuis son

inauguration, le lieu a vu défiler plus de 2200 personnes, ce qui en fait un lieu incontournable de La Souterraine, un espace muséographique évolutif puisque, l'année prochaine, nous accueillerons plus d'une centaine de poteries gallo-romaines. Il a été ouvert sur la période estivale et pour les journées du patrimoine, mais il peut aussi se visiter en prenant rendez-vous avec l'office du tourisme et cela toute l'année

**L'été de tous les records en termes de fréquentation sur les lieux patrimoniaux et culturels de la ville.**

La réouverture de la porte Saint-Jean symbole de la ville, la visite de la tour de Bridiers, la fréquentation de Micro-Folie et de son exposition estivale sur le thème des compagnons du Tour

de France, l'espace Patrimoines Sostraniens et le réaménagement de la crypte fraîchement inauguré, ont accueilli plus de 6500 visiteurs.

Par ailleurs, les Journées Portes Ouvertes lors des fouilles archéologiques ont eu un succès au-delà de nos espérances, ce fut une année encore très fructueuse en matière de découverte. Ce partenariat avec l'Université Tours et son chantier école n'a pas fini de nous livrer les secrets de la cité romaine disparue.

Un petit mot sur la Fresque Historique de Bridiers «De Passion et de Gloire» (1916-1936), 4 dates et un public de plus en plus nombreux pour ce spectacle labellisé Paris 2024. Et dans la foulée, le nouveau programme de Micro-Folie qui s'inscrit tout naturellement dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024.

La fréquentation du cinéma Eden est toujours en hausse avec des tarifs attractifs. Celui-ci s'est doté récemment d'une boucle magnétique pour l'accueil des malentendants.

Nous allons continuer à nous projeter sur la mise en valeur du patrimoine, élaborer de nouveaux documents et bien sûr continuer via le site Internet de la mairie, la page Facebook ou l'application Intra-Muros (voir page 23) à vous faire partager les événements, vous amener à découvrir la ville sous un autre angle, une ville où il fait bon vivre et où patrimoine bâti et naturel cohabitent et sont mis en valeur.

## Focus sur le CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



**L**a fin d'année scolaire a été riche pour nos jeunes élus.

Dans un premier temps, ils ont participé au jumelage avec la commune de Filderstadt.

Ils ont accueilli, comme il se doit, une dizaine de jeunes allemands et ont pu profiter de 4 jours d'activités, encadrés par les éducateurs de l'IME de la Roseraie.

Au programme : Jeux, Acrobranche, Pique-nique au bord du lac, Terra Aventura, Cani-rando et une boum pour clôturer en beauté ces moments de convivialité !

Les jeunes élus ont désormais hâte de retrouver leurs homo-

logues en Allemagne l'année prochaine !

Dans un second temps, ils ont finalisé le projet sur lequel ils ont travaillé pendant 2 ans : la lutte contre la pollution et notamment la pollution de l'eau.

Dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité communale), les enfants ont identifié que de trop nombreux déchets se retrouvent dans les bouches d'égout et à proximité des poubelles. Afin de sensibiliser les citoyens, ils ont créé des messages qui ont ensuite été gravés sur des planches de bois.

Le 16 septembre, à l'occasion du week-end de lutte contre la pollution, un petit groupe

d'élus du CME (Conseil Municipal des Enfants) s'est retrouvé pour une déambulation en ville. Les enfants ont pu bomber les panneaux gravés et ainsi, apposer leurs messages de sensibilisation dans le centre-ville. Espérons que ces messages portent leur fruit !

A noter également que, lors du dernier CME au mois de juin, les jeunes élus ont décidé de partager la somme récoltée lors de la chasse aux œufs entre les 2 associations scolaires des écoles élémentaires (Association scolaire du Puycharraud et Association scolaire Tristan L'Hermitte). Chaque école a donc reçu un don de 67€.

## Du festival des Limousines 2023 À L'ORGANISATION DU CONCOURS NATIONAL LIMOUSIN EN 2024...



**L**e samedi 2 septembre a eu lieu la 10<sup>ème</sup> édition du festival des Limousines. Plus de 2.000 visiteurs se sont succédés sur l'esplanade Yves Furet où artisans et producteurs locaux étaient également présents. Ce

Concours interdépartemental de la race limousine regroupait 240 bovins, 140 ovins et une dizaine de chevaux de trait. Plus de 3.000 visiteurs sont venus et 500 repas ont été distribués, ce qui témoigne chaque année

d'un vrai intérêt pour cette manifestation.

### Date à ne pas manquer :

La Souterraine a été retenue pour l'organisation du Concours Nationale de la Race Limousine, du 13 au 15 septembre 2024. Plus de 30.000 visiteurs venus des quatre coins de la France et d'une vingtaine de pays étrangers du monde agricole sont attendus. De belles retombées économiques s'annoncent pour notre territoire et le département de la Creuse.

## Visite de LA PRÉFÈTE DE LA CREUSE

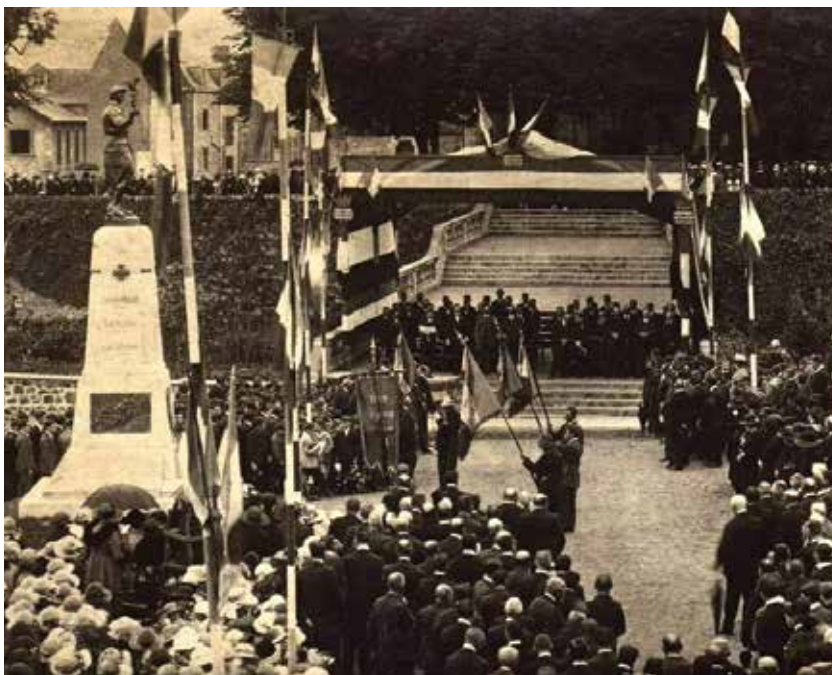
**L**undi 25 septembre, Mme Anne FRACKOWIAK-JACOBS, Préfète de la Creuse, accompagnée de M. Bastien MEROT, Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse, ont effectué une visite de La Souterraine avec un programme établi par les élus et les services de la commune et de la Communauté de Communes. Ce programme

prévoyait quelques temps forts : Un déjeuner de travail rassemblant les différents participants. Une visite de l'entreprise Rioland. Un circuit découverte en ville axé autour des pôles structurants (centre aquatique, maison de santé, médiathèque, cinéma, Micro-Folie...), ainsi que sur le dispositif « Petite Ville de De-

main » et l'aide au loyer mis en place par la commune. La journée s'est achevée par la conférence des maires de la Communauté de Communes à la Mairie.



# Centenaire DU MONUMENT AUX MORTS DE LA SOUTERRAINE



**I**l y a eu 100 ans le 8 juillet dernier que le monument aux morts de La Souterraine a été inauguré. Alors que le 11 novembre est déclaré jour férié dit « Jour du souvenir » dans une loi du 24 octobre 1922, la municipalité d'André SAINT-HILAIRE travaillait déjà au projet de construction d'un Monument « pour être élevé sur une place de la ville de La Souterraine à la mémoire de ses enfants » en témoigne une délibération du 3 avril 1921 (secrétaire de séance M. BEAUMONT) où le Conseil approuve le devis estimatif de Charles HOFMAN, auteur du Monument aux Morts choisi au concours. Le montant total de la dépense s'élève à 39.000 F.

Une construction pyramidale remarquable.

Quelques mois plus tard, le 18 septembre 1921, une autre délibération prévoit « que les noms des morts par suite des maladies contractées pendant la guerre devront être inscrits sur le monument commémoratif... ». Pas loin de l'achèvement des travaux, un nouveau devis est présenté le 11 juin 1922 pour des travaux supplémentaires d'aménagement des abords, de nivellement du jardin public, quelques modifications sur les quatre bas-reliefs, et l'ajout de bornes surmontées de flammes en bronze. La dépense bénéficie d'une subvention du ministère de l'Intérieur.

Cependant, aucune cérémonie n'est annoncée le 11 novembre 1922 : le Conseil municipal délibère le 22 octobre 1922 pour ordonner le pavoiement des

bâtiments publics et « un feu d'artifice au monument aux morts ». En fait, c'est au début de l'été 1923 qu'aura lieu l'inauguration, le 8 juillet 1923, une cérémonie en grande pompe, en présence de nombreuses personnalités et d'une foule de sostraniens.

Le monument de La Souterraine est remarquable : la construction pyramidale depuis les 4 flammes jusqu'à la victoire est harmonieuse, les sculptures en bronze en disent long du sacrifice. Le soldat regarde avec lassitude cette Victoire posée dans sa main lui donnant la couronne de laurier, si petite couronne. Il ébauche un sourire.

Quelques éclats de bronze tranchent le vert-de-gris de ce mouvement figé, à la fois tendre et lourd, sous ce regard dubitatif. Quelle victoire ?

Tout son corps alourdi par des vêtements empesés, usés, traduit le retour inespéré. Les bas-reliefs expliquent sans doute cette lassitude, ils racontent la guerre en quatre chapitres : l'Attaque, la Blessure, les Funérailles et le Sacrifice ; le message est éloquent sans être victorieux, ni pacifiste, seulement plein d'une grande tristesse (extraits d'un article de La Montagne de 2013).

Le 11 novembre 2023 nous rendrons hommage à notre monument qui sera suivi d'une exposition à Micro-Folie du 21 novembre au 2 décembre avec une conférence le samedi 25 novembre à 15h, à Micro-Folie, par Yves GUIET, historien.

## Le Pôle associatif et sportif « Sostranien » L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE ASSOCIATIF

- Le **Pas'S** est situé 33 rue de Bessereix à La Souterraine. Tél : 05 19 96 20 00

- Le service **impulse** les projets associatifs en adéquation avec la politique de la ville ; label terre de jeux 2024, manifestation écoresponsable, politique des équipements sportifs... Carrefour des associations et accompagne ceux des associations. Il conseille sur tous les aspects de la vie associative et instruit les dossiers de demande de subvention des associations.

- Le service Pas'S coordonne les missions d'accueil, d'information de la Maison Sport Santé. Il met en place des actions de sensibilisation et as-

sure la promotion de l'activité physique avec les partenaires médico-sociaux sur le territoire du Pays Sostranien. Contact : **associations@la-souterraine.fr**

- Le service **Pas'S gère** la planification et l'utilisation des équipements sportifs et associatifs de la ville. Il coordonne les manifestations et événements sur la commune et apporte un soutien logistique.

- Avec près de 150 associations et afin de répondre le mieux possible à vos projets, il est impératif de contacter le service **au plus tard 15 jours** avant votre demande.

- Réserver une salle, gym-

nase, stade, débit de boisson temporaire, annonce sur les panneaux de la ville... envoyez un mail à : **accueilpass@la-souterraine.fr** (convention de mise à disposition à signer, attestation d'assurance, imprimé).

- Réserver du matériel pour une manifestation, envoyez un mail à ; **manifestations@la-souterraine.fr**. (convention de mise à disposition à signer, attestation d'assurance).

- Les demandes sont validées par le service en fonction des réservations et des disponibilités.

## Entretien des terrains SITUÉS À L'INTÉRIEUR D'UNE ZONE D'HABITATION

**L**e Maire doit faire respecter l'obligation d'entretien et la sécurisation des terrains privés dès lors qu'il existe un risque pour le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Pour les terrains en zones d'habitations, le Maire dispose d'un pouvoir de police spécial l'autorisant à mettre en demeure les propriétaires d'entretenir des

terrains non bâtis ou une partie de terrain non bâti. (Article L223-25 du Code Général des Collectivités Territoriales). Les terrains doivent être situés à l'intérieur d'une zone d'habitation, ou à une distance maximum de 50 m d'habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines.

Hors agglomération, le Maire peut agir en cas de terrains non

entretenus en prenant un arrêté. Cependant, aucune disposition légale, contrairement aux terrains situés en zones d'habitations, ne donne le pouvoir au Maire de faire procéder d'office à l'entretien, à l'exception des nuisances occasionnées par le dépôt régulier de déchets ou des obligations de débroussaillage pour la lutte contre les incendies.

## La Campagne DE FOUILLES 2023



**L**a campagne de fouilles menée à Bridiers durant l'été 2023 s'inscrit dans la continuité des travaux menés à partir de 2019 et se poursuit sur une surface de 800 m<sup>2</sup>.

Cet été, les fouilles se sont concentrées sur un nouveau bâtiment simplement mis en évidence lors du décapage mécanique réalisé en 2021 et sur la poursuite des recherches dans d'autres espaces en cours de fouille. Ce nouveau bâtiment de 9,8 x 5 m apparaissait initialement composé de deux pièces. La fouille de celles-ci, a d'abord révélé la présence de sols en béton dans les deux salles. Dans la pièce nord, un nouveau mur est également apparu, séparant cette pièce en deux espaces inégaux, pouvant laisser penser à un couloir ou à un escalier donnant accès à un possible étage. La

fonction de ce bâtiment reste encore à déterminer, mais celle résidentielle reste la plus probable.

Les fouilles dans les espaces extérieurs périphériques ont montré l'existence d'aménagements de circulation le long des murs ou d'autres constructions se développant en dehors de l'emprise actuelle de la fouille. De même, la fouille de ces espaces extérieurs a permis de mieux appréhender les premières phases de fréquentation du quartier avant la construction des édifices au milieu du II<sup>e</sup> siècle. L'abandon du quartier reste, quant à lui, daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, il ressort deux grandes périodes dans l'histoire de cette partie de l'agglomération antique de Bridiers. Dans un premier temps, a priori du

début du I<sup>er</sup> siècle et jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle, alors que l'agglomération antique se développe très certainement sur le plateau central et sur les versants ouest et sud. Dans un second temps, au milieu du II<sup>e</sup> siècle, une grande entreprise d'urbanisme marque cet espace avec l'installation d'un nouveau quartier de l'agglomération ; signe d'une extension de celle-ci au-delà de la limite fixée par l'installation des espaces funéraires.

Enfin, l'été 2023 a été marqué par le démarrage d'un second chantier de fouilles, mené par Mylène FERRÉ (doctorante à l'Université de Tours, UMR 7324 CITERES-LAT) sur un bâtiment carré (6 m de côté), installé au centre d'un alignement de trois constructions, dans la partie boisée du site. L'objectif de ces nouveaux travaux est de revoir l'interprétation de ces constructions dont l'architecture et l'implantation suggèrent qu'il s'agit de lieux de culte. Cette première opération a mis en évidence un très bon état de conservation avec une élévation des murs sur plus de 80 cm de hauteur, la présence d'enduits peints effondrés à l'intérieur du bâtiment et de sols en béton à l'extérieur de celui-ci. La poursuite de ce second chantier devrait permettre de répondre à la question de la fonction de cet édifice même si les éléments observés cette année appuient l'hypothèse formulée.



## Jean Michel Bienvenu, L'ÉDUCATION POPULAIRE COMME COLONNE VERTÉBRALE...



**N**é à Guéret d'un père instituteur et issu d'une famille de paysans, il a passé ses 15 premières années à Bussière Dunoise. Enfant, il fréquentera, l'école de Jalletat (entre Dun-le-Palestel et Guéret).

Dès le collège, sous l'impulsion de son père ayant vécu la résistance creusoise et le soutien anglais, il nouera des liens avec l'Angleterre à l'âge de 12 ans où il sera accueilli dans une ferme près du lieu de naissance de Charles Darwin... « *dont je ne savais rien à l'époque mais il n'y a jamais de hasard dans la vie. Aujourd'hui encore, je suis fier de ces 50 ans d'amitié avec cette famille britannique...* ».

Formation littéraire et linguistique au départ, puis Hypokhagne et khagne et une bifurcation vers les sciences naturalistes.

Marié à Martine en 1981, avec laquelle il a eu 2 enfants, Charlotte et Clément. Sostranien depuis 1982, toute sa vie professionnelle et son implication associative vont désormais lui valoir une forme de reconnaissance dans le domaine de la biodiversité au sens large du terme.

Deux rencontres ont été déterminantes pour lui, tout d'abord en la personne de Denise BAR-

RIOLADE, inspectrice au ministère de la Jeunesse et des Sports, très impliquée dans la recherche sur les notions d'éducation populaire et ensuite avec Catherine LAPOIX, également directrice de la Jeunesse et de l'Education Populaire au ministère, initiatrice avec son mari, biologiste au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, des mouvements sur la pédagogie de l'environnement.

En 1983, il sera recruté par le ministère du Temps Libre, de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Populaire à Limoges avec un profil tourné vers les activités scientifiques et techniques spécialité « *éducation à l'environnement* » et les échanges internationaux en direction des jeunes.

Toute sa carrière s'est poursuivie avec les évolutions du ministère et en 1991, il intègre la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports à Guéret avant un retour au sein du ministère de l'Education Nationale en 2020.

Tout son parcours professionnel a été très imprégné de son enfance, une école isolée au milieu des bois au sein du cocon familial.

Il aura voyagé en Europe (Irlande, Islande, Lettonie, Espagne, Allemagne, Angleterre, Norvège, Suède, Finlande, Pologne,...) Ce qui l'intéresse par-dessus tout c'est le patrimoine naturel au contact des communautés humaines ; comment la notion de biodiversité est perçue au filtre de différentes cultures, d'autres types d'éducatons.

Jean-Michel BIENVENU prendra sa retraite en septembre 2020 et il constate qu'à La Souterraine aujourd'hui, il y a une évolution

positive en termes de responsabilité au plan naturel et biodiversité, en lien avec la gestion d'habitats quelquefois fort anciens. « *Être serein quand on avance en âge c'est essentiel et je crois que le souvenir de l'école de Jalletat persiste encore...* »

Parfois considéré un peu « *franc tireur* » en considérant que l'écologie doit traverser toutes les couches de l'humanité et remettre en cause cette vision que la nature est au service de l'Homme qui souhaite la dominer, sans le pouvoir réellement.

« *Mon engagement aujourd'hui est principalement dans le domaine associatif :*

- Membre du Conseil Scientifique de l'antenne Limousin du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

- Membre du Comité de Jumelage de La Souterraine, échanges avec les naturalistes allemands de Filderstadt depuis 20 ans

- Administrateur depuis 30 ans au CA de la Société des Sciences Naturelles Archéologiques Historiques de la Creuse

- Président de l'association de Mise en Valeur du Patrimoine de Bridiers. Les échanges humains participent à la notion de patrimoine, à l'histoire que nous ont léguée les anciens, savoir d'où l'on vient et l'on sait d'autant mieux où l'on va et qui l'on est... »

Et Jean-Michel BIENVENU de conclure : « *Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage et puis est retourné plein d'usage et raison... vivre en Creuse le plus beau pays du monde* »

# Répertoire UTILE

## MÉDECINS

- Dr Jeddi  
2 route de Limoges • 05 55 63 21 52
- Dr Detour  
4 pl. Amédée Lefaure • 05 55 63 04 00
- A la maison de santé :**  
24 rue de l'Hermitage • 05 55 63 44 00 -  
05 32 18 37 18
- Dr Janot
- Dr Petit
- Dr Plavinet-Jarrigeon
- Dr Robinson
- Dr Bernichon
- Dr Bach
- Dr San Juan

## PÉDIATRE

- Dr Dallochio  
Centre Hospitalier • 09 73 05 73 55

## CARDIOLOGUE

- Dr Penot  
Centre Hospitalier • 06 34 64 54 38

## OPHTALMOLOGISTE

- Dr Mousnier  
5 rue Font-Froide • 05 55 63 27 85

## ORTHOPHONISTES

- M. Zimmermann  
Maison de santé • 05 55 63 44 00
- P. Méchin  
22 rue du Lt Armand • 05 55 89 12 77
- P. Lahiani  
26 bd Mestadier • 06 17 86 80 69
- C. Dussot  
Maison de santé • 05 55 63 44 00

## DENTISTES

- Dr Chadal  
13 rue Font aux Moines • 06 84 57 35 90
- Dr Chicaud  
2 av. du Pont Neuf • 05 55 63 06 73
- Dr Petit  
2 av. du Pont Neuf • 05 55 63 06 73
- Dr Darja Serban-Ionut  
6 rue Joliot Curie • 05 55 62 15 63

## KINÉSITHÉRAPEUTES

- Cabinet Barusseau  
44 rue du Lizou • 05 55 63 73 46
- Cabinet Perucaud  
Maison de santé • 05 55 63 30 00
- Cabinet Audoussset, Bosphore,  
Lallement et Chabasse  
7 rue Fossés-St-Michel • 05 55 63 02 42

## PHARMACIES

- Pharmacie Bouchardon  
1 place du Marché • 05 55 63 04 42
- Pharmacie De la Sédelle  
8 rue du Dr Marlaud • 05 55 63 02 75
- Pharmacie Lamare  
21 place du Marché • 05 55 63 24 81

## LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- Biolyss  
22 Bd Jean Moulin • 05 55 63 06 07

## INFIRMIERS À DOMICILE

- Hélène Baraille  
3 rue Y. Feysneau • 05 55 63 81 66
- Cécile Claverolas - Julie Adam  
Maison de santé • 05 55 63 44 00
- Cabinet Delvas - Fradeaud-Brionneaud  
1 place Amédée Lefaure • 06 43 40 67 70
- Cabinet Pascale Benard  
7 rue H. Montaudon • 06 81 60 51 47
- Cabinet Bonnaud - Guillon - Lebon  
Queriaud - Moreau  
24 av. de la République • 05 55 63 14 10
- Cabinet Benezis - Martin - De Olivera -  
Decoursier - Dubois  
Maison de santé • 06 26 47 31 50
- Cabinet Robin  
27 rue Hyacinthe Montaudon • 05 55 89 20 61
- Cabinet Prieur - Emmendoerffer - Brun  
Maison de Santé • 05 55 63 25 01
- SSIAD - Centre Hospitalier E. Jamot  
12 av. Pasteur • 05 55 89 58 49
- Cabinet Olive - Ducourtioux  
Maison de Santé • 05 55 63 07 15

## PÉDICURES-PODOLOGUES

- Cherif Salah  
7 rue Fossés St-Michel • 05 55 63 02 42
- Sophie Guillot  
7 place Amédée Lefaure • 05 55 99 10 02
- Sonia Frenet  
6 rue des Cités • 09 82 28 87 23

## AUTRES

- Nathalie Genin - Psychanalyste  
3 place du Fort • 06 42 92 91 78
- Anne-Gaëlle Burban Borie - Psychanalyste  
42 av. de la Libération • 06 33 83 95 94
- Malek Bobée - Psychologue  
Maison de santé • 06 38 54 45 13
- Larisa Barlot - Psychologue  
4 rue F. Villard • 06 19 78 89 24

- Karine Hauer - Psychologue  
clinicienne et neuropsychologue  
4 rue F. Villard • 06 12 38 40 83
- Philippe Bizet - Energétique  
traditionnelle chinoise  
3 place du Fort • 07 85 85 15 03
- Monique Thebault - Ostéopathe  
2 place du Fort • 06 74 31 66 25
- Claudia Maucó - Ostéopathe  
15 pl. Amédée Lefaure • 06 25 25 43 17
- Mathilde Danes - Sage-femme  
Rue Haute St-Michel • 07 87 49 70 71
- Sabine Vivès - Praticienne en  
hypnose Ericksonienne  
06 81 12 89 67
- Cabinet Audoussset, Bosphore,  
Lallement et Chabasse - Ostéopathes  
7 rue Fossés-St-Michel • 05 55 63 02 42
- Valérie Arnault-Moutaud - Sophrologue  
4 rue Alexandre Bétolaud • 06 29 50 82 72
- Cathy Matos - Sophrologue  
15 Place Amédée Lefaure • 06 10 49 25 09
- Eléna Bénard - Diététicienne nutritionniste  
06 76 22 49 61

## AMBULANCIERS ET/OU TRANSPORT DE MALADES ASSIS

- Maquin  
17 rue Font aux Moines • 05 55 63 03 14
- Pierre  
3 avenue de la Libération • 05 55 63 01 31
- ABCD Taxi Rondet  
4 av. de la République • 05 55 63 21 94

## AUDIOPROTHÉSISTE

- Audition Conseil  
Rue de Lavaud • 05 55 63 85 87

## RADIOLOGIE

- Centre Hospitalier Eugène Jamot  
12 av. Pasteur • 05 55 89 58 92

## SERVICE SOCIAL

- U.T.A.S.  
14 bd Mestadier • 05 55 63 93 00
- C.C.A.S.  
Rue de l'Hermitage • 05 55 63 35 95
- Centre Hospitalier Eugène Jamot  
12 av. Pasteur • 05 55 89 58 00
- Association d'Aide à Domicile  
5 rue Lavaud • 05 55 63 75 91

## VÉTÉRINAIRES

- Clinique la Licorne  
10 bd Jean Moulin • 05 55 63 03 09
- Cabinet Phoenix  
Bd Roger Gardet • 05 55 63 53 53
- Cabinet Woot  
81 rue Auguste Coulon • 05 55 89 19 00



# Tribune Libre



Etienne LEJEUNE

Animée par nature... on pourrait utiliser également ce slogan tant l'été a été riche en animations en tout genre. Mais nous savons également que votre ville sera animée encore cet automne, cet hiver et tout au long de l'année 2024. Cette année sera particulière puisqu'elle sera celle des Jeux Olympiques : la ville sera animée et s'y prépare déjà avec Micro Folie qui accueille les associations sportives, les JO sont un moment si rare. Mais cette année sera aussi celle de la manifestation locale de l'année le National de la Race Limousine, fleuron local et comme un rappel de nos racines et nos fiertés. Avant cela,

le marché de Noël, 20<sup>ème</sup> du nom viendra redire s'il en était besoin la capacité de notre ville à accueillir et animer. Vous êtes nombreux à le reconnaître et à faire preuve de qualités d'accueil de premier plan. Symbole également de l'accueil de tout public, les associations ont-elles aussi repris leurs activités avec beaucoup d'enthousiasme avec chaque semaine des manifestations plus attrayantes les unes que les autres. Nous avons renoué avec les réunions de quartiers, symbole de la proximité que nous retrouvons et souhaitons entretenir comme un lien entre nous tous, ce lien si nécessaire et que le monde et sa violence nous rappelle chaque jour. Vous vous êtes largement exprimés sur votre quotidien, les éléments qui vous irritent ; vous nous avez questionnés sur les projets ou le devenir de certains bâtiments. C'est dans ces moments que s'exprime la démocratie participative et nous allons poursuivre en réunissant vos représentants de quartiers. Nous

vous consultons également chaque fois qu'un projet d'envergure arrive comme la rue de la Font aux Moines ou le boulevard Mestadier. Et dans de nombreux cas, les réussites sont collectives et dépassent même La Souterraine : l'entreprise Rioland et ses nombreux emplois créés, la Maison de Santé et son projet d'extension, les nouveaux arrêts Ligne POLT pour ne citer que 3 exemples. Nous avons bien conscience que ces sujets dépassent le simple statut de ville centre que porte La Souterraine; notre rôle est d'être moteur pour un territoire sans négliger d'emporter avec nous les communes appartenant à ce secteur. Tous, nous portons la même volonté partagée d'une cité certes attrayante, dynamique, solidaire et citoyenne, mais animée et engagée par nature.

## Une volonté partagée pour La Souterraine



Brigitte JAMMOT

Avec l'automne arrive la taxe foncière.... Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, le produit de la taxe foncière est désormais entièrement affecté au bloc communal. En 10 ans, son produit a globalement augmenté de 32%. Parmi les taxes qui s'y ajoutent, on trouve la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'Etat et les collectivités sont responsables de la variation des bases et des taux. L'Etat intervient sur le coefficient de revalorisation des bases (valeur locative cadastrale) en fonction de l'inflation. Cette année nous avons atteint le record de +7,1%. Il convient de préciser que cette augmentation est votée par le Parlement, donc l'Etat,

porte une responsabilité sur le % de hausse des bases. Une réforme est d'ailleurs envisagée pour les prochaines années, car la valeur locative cadastrale est encore calculée à partir des conditions du marché locatif au 1/1/1970 pour les propriétés bâties ! Le taux quant à lui est fixé par les collectivités locales. Il est clair que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière. C'est donc l'un des rares leviers qui reste aux collectivités. Sur notre budget en 2023 les recettes attendues sont de l'ordre de 7M d'€. Sur cette somme la fiscalité représente environ 70%. Depuis de nombreuses années, le groupe d'alternance avait souligné le niveau élevé des taux, donc des recettes (!) sur notre commune qui remonte au début des années 2000, ce qui explique d'ailleurs que personne n'a osé proposer une hausse de ceux-ci depuis le mandat 2008. Cette année, nous nous sommes réjouis de la baisse d'un point de la taxe foncière ce qui représente un

manque à gagner de 80 000€ pour la commune, pendant que la revalorisation des bases génère elle une hausse de recettes de 140 000€... Néanmoins, en parallèle, la Communauté de Communes aujourd'hui confrontée à des équipements qui lui coûtent très cher rapportés à sa population a augmenté son taux de un point générant une recette complémentaire de 126 000€. Dans un contexte économique dégradé où toutes les dépenses flambent, où les recettes hors fiscalité stagnent et donc où les besoins des collectivités augmentent, la fiscalité demeure un élément clef. On peut se demander jusqu'où le contribuable que l'on a encouragé à devenir propriétaire de sa maison, pourra assumer le paiement des taxes, d'autant que le paiement de la taxe d'habitation est toujours dû sur les résidences secondaires, nombreuses en Creuse...

## Le Groupe d'alternance



Bernard ALLARD

C'est par une information qui échappe certainement à beaucoup d'entre vous que nous allons débiter cette tribune. Depuis le début de sa mandature, et alors que nous sommes à mi-mandat, Monsieur le Maire a déjà du faire face à 4 démissions de conseillers municipaux de son propre groupe. Ce n'est tout de même pas très fréquent comme situation dans une commune telle que la nôtre. Un malaise se serait-il glissé au sein de cette nouvelle équipe ?

Comme chaque année à cette période c'est bien la Taxe Foncière qui alimente beaucoup de discussions dans notre Cité car il faut dire que la note est salée. Monsieur le Maire explique, que la commune depuis plus de 15 ans n'a pas changé son taux (23,52%) et que le responsable c'est l'Etat. Certes l'augmentation de l'assiette (7,1%) c'est bien l'Etat, mais le taux exorbitant appliqué à La Souterraine, c'est bien la commune. Pire, cela fait plus de 15 ans que le coup de massue a été donné, et pourtant lorsque l'on voit le nombre de compétences transférées à la Communauté de Communes au cours de ces dernières années cela questionne encore plus sur le fait que ce taux communal reste aussi élevé. Pour être totalement transparent, la commune va baisser son taux

à 22,52%, mais ce point de baisse part directement et entièrement en augmentation de celui de la com com dont il faut équilibrer les comptes ! Certains d'entre vous nous questionnent sur le devenir du club de natation de notre commune qui a vu beaucoup de jeunes nageurs être promus à d'excellents niveaux, et se surprennent de voir qu'il n'existe plus alors qu'un impressionnant et très onéreux centre aquatique a pourtant été construit. Nous savons très bien que les associations ne sont pas gérées par la collectivité, mais la raison de cette disparition interroge. Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente fin d'année.

## Le Groupe d'opposition



# IntraMuros

*L'essentiel est près de chez vous.*

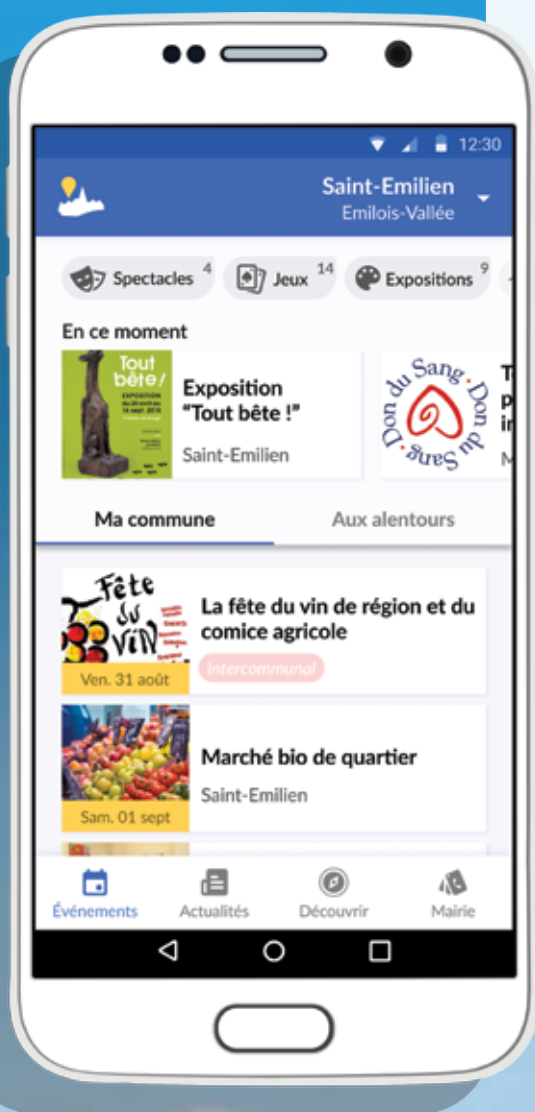
## ASSOCIATIONS SOSTRANIENNES,

pour proposer vos dates d'évènements,  
devenez **Contributeur** !

En envoyant directement le nom de votre association ainsi que le mail à l'adresse suivante :

***communication@la-souterraine.fr***

*Vous recevrez, par mail, un identifiant ainsi qu'un mot de passe temporaire vous permettant de proposer vos évènements sur la plateforme. (après confirmation d'un modérateur)*



*Téléchargement gratuit*



*Ne pas jeter sur la voie publique*

Les 20 ans

# Marché

DE NOËL

LA SOUTERRAINE

1<sup>ère</sup> ÉDITION

SAM. 23 DEC.

CENTRE-VILLE // 10H-19H

**Organisation**

Mairie de La Souterraine  
Tél : 05 55 63 97 80

DE NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES,  
DE NOMBREUX STANDS D'ARTISTES, D'ARTISANS, DE MÉTIERS  
DE BOUCHE, D'AUTRES COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS,  
PLUS DE 150 EXPOSANTS DANS TOUT LE CENTRE-VILLE

[WWW.VILLE-LASOUTERRAINE.FR](http://WWW.VILLE-LASOUTERRAINE.FR)

Suivez le Marché de Noël de La Souterraine sur  
[www.facebook.com/noel.lasouterraine](http://www.facebook.com/noel.lasouterraine)